

Paris, le 03 SEP. 2014

**Mao PENINOU**

Adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté,  
de l'assainissement,  
de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris  
Conseiller du 19<sup>ème</sup> arrondissement

**Madame Rachida DATI**  
Maire du 7<sup>ème</sup> arrondissement  
116 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Nos Réf. : MP/TPV/LG/LC - 234 - 156

Madame la Maire,

Par courrier en date du 7 juillet, dont je vous remercie, vous avez souhaité appeler mon attention sur l'entretien du 7<sup>ème</sup> arrondissement et en particulier sur le nettoyage des quartiers situés dans le secteur des berges de Seine. Vous me signalez également dans votre correspondance de nombreuses plaintes liées aux horaires de collecte des bacs. Sensible à votre requête, je souhaite partager avec vous les éléments suivants.

La Direction de la Propreté et de l'Eau met en œuvre des moyens conséquents afin d'assurer la propreté du 7<sup>ème</sup> arrondissement. Pour autant, l'ouverture au public, avec succès, d'une promenade piétonne de 2,3 km sur les berges de Seine mobilise en effet des moyens de propreté aux beaux jours. C'est pourquoi, comme vous le savez sans doute, l'entreprise Derichebourg a été sollicitée en soutien pour assurer le nettoyage de cet espace en après-midi, de 14h à minuit de mai à septembre. De plus, des moyens supplémentaires sont affectés à la division locale de propreté tels qu'une aspiratrice de chaussée additionnelle quatre jours par semaine. Afin d'assurer la collecte des ordures ménagères générées par l'activité sur les berges, ainsi que des déchets déposés en vrac au pied des corbeilles de rue, la mise en place d'une benne dédiée est à l'étude par la division locale. Cette benne supplémentaire générera la saison prochaine un gain de temps et de qualité de propreté sur les berges, avec des répercussions plus larges sur le secteur.

Suite à votre courrier, la division locale de propreté a également souhaité porter à ma connaissance un événement qui a contrarié le nettoyage de votre arrondissement au mois de juin. En effet, les trois aspiratrices de trottoir dédiées au 7<sup>ème</sup> sont toutes tombées en panne au début du mois. Cet aléa technique ponctuel a affecté le niveau général de propreté du secteur jusqu'à l'arrivée d'engins relais.

Dans votre correspondance, vous appelez par ailleurs mon attention sur le passage parfois tardif des bennes de collecte de l'entreprise Derichebourg. S'il est vrai qu'au démarrage du marché, fin juin, les heures de fin de collecte ont été quelque peu tardives, la division locale de propreté m'a confirmé que le créneau 17h-23h était désormais respecté. L'entreprise a très peu modifié les itinéraires de collecte et une information des riverains a bien sûr été réalisée en amont sur les voies dont l'horaire de collecte a changé.

Si ces horaires ne correspondent pas à ceux des gardiens et gardiennes d'immeuble qui terminent leur journée à 21h30, entraînant parfois la présence de containers sur la voie publique avec les souillures consécutives lorsque ceux-ci sont renversés, cet état de fait ne peut cependant pas être intégré pour l'établissement des itinéraires de collecte. Cette dernière est prévue de 17h à 23h et le règlement sanitaire départemental prévoit que les bacs soient présentés au maximum une heure avant et remisés dans le quart d'heure suivant la collecte. Tous les Parisiens sont tenus au respect de cette réglementation et les propriétaires et immeubles doivent s'organiser en conséquence, par exemple en mutualisant leurs ressources ou en faisant appel à une société de service. La division locale de propreté se tient à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

En dernier lieu, je souhaite vous confirmer que, conformément à ses engagements, l'amélioration de la propreté de la capitale est une priorité de la Maire de Paris. Tous les leviers d'action vont être renforcés en ce sens, notamment par la mise en œuvre de moyens supplémentaires combinés à une lutte accrue contre les incivilités. Dans ce travail, une attention particulière est portée aux arrondissements dont l'espace public a été élargi suite à la création de nouveaux quartiers ou à l'aménagement de nouveaux espaces rendus aux Parisiens telles que les berges de Seine.

Espérant avoir répondu à vos remarques et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Mao PENINOU

